

# RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2022

Fonds de court terme et de revenu

## Fonds de revenu BNI

### Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

---

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 500, Place D'Armes, 12e étage, Montréal, Québec, H2Y 2W3, en consultant notre site web ([www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca)), en consultant le site web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

## Analyse du rendement par la direction

### Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2022, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de revenu BNI ont produit un rendement de -13,12 % comparativement à -12,23 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement des autres séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a baissé de 20,96 % au cours de la période, de 94,32 millions de dollars au 31 décembre 2021 à 74,55 millions de dollars au 30 juin 2022.

Cette baisse résulte principalement de rachats de la part des investisseurs du fonds et des fluctuations des marchés.

La première moitié de 2022 a été particulièrement éprouvante pour les marchés. Confrontées à une inflation en constante accélération, les banques centrales nord-américaines ont durci le ton en procédant à une série de hausses significatives de leur taux directeur et envisageant même d'amener leur politique monétaire en territoire restrictif. À cela se sont ajoutés l'émergence et l'enlisement du conflit en Ukraine, en plus d'un ralentissement marqué de l'économie chinoise causé par des mesures de confinement strictes. Face à cette conjoncture pour le moins défavorable, l'intérêt des investisseurs pour les titres considérés comme plus risqués s'est fortement affaibli au cours de la période. Les taux obligataires ont également monté fortement, alors que les banques centrales ont dû relever considérablement leurs taux directeurs pour tenter de freiner la progression fulgurante de l'inflation.

À cet effet, la Réserve fédérale américaine (Fed) a donné le ton, en relevant son taux directeur de 125 points de base, au cours du deuxième trimestre. Le marché anticipe également une hausse subséquente de 160 points de base avant la fin de l'année.

De son côté, la Banque du Canada (BdC) a augmenté son taux directeur de 25 points de base au premier trimestre et de 100 points de base au deuxième trimestre pour le porter à 1,50 %. L'inflation, qui s'est établie à 7,7 %, est nettement supérieure à la cible de 2 % fixée par la Banque, en grande partie à cause de la hausse des prix des aliments et de l'énergie.

Alors que les marchés boursiers ont subi une forte correction dans un tel contexte, les obligations n'ont pas été épargnées malgré une aversion élevée au risque, le mouvement haussier des taux d'intérêt ayant engendré une dépréciation inhabituellement élevée de cette catégorie d'actif. Mise à part les liquidités, virtuellement tous les segments du marché des titres à revenu fixe ont affiché des pertes pour la période, beaucoup plus importantes toutefois, pour les titres de plus longue échéance et les catégories d'actifs de moindre qualité.

Au Canada, l'indice obligataire universel FTSE Canada a par conséquent terminé la période en territoire négatif, les obligations fédérales ayant surpassé les obligations provinciales, municipales et de sociétés. Au sein des obligations de sociétés, les émetteurs de qualité supérieure notés AAA/AA ont surpassé ceux notés A à BBB. Sur le plan sectoriel, les titres adossés à des actifs et les services financiers ont mieux figuré, tandis que les secteurs des infrastructures et de l'énergie ont été à la traîne.

Dans ces circonstances, le fonds a été légèrement devancé par son indice de référence pour la période. La sous-pondération des obligations provinciales a eu une incidence positive, car le secteur a sous-performé l'ensemble des titres à revenu fixe canadiens. En revanche, la gestion de la durée et des écarts de crédit a affaibli la performance du fonds tout comme le positionnement du portefeuille selon leur échéance respective (positionnement sur la courbe des taux). L'exposition du fonds au secteur de l'énergie peu performant, combinée à la sélection de titres dans le secteur des communications, ont également nuï à la performance globale. En revanche, les rendements attrayants générés par les obligations de sociétés détenues dans le fonds ont permis d'atténuer en partie certaines des pertes.

### Événements récents

Dans l'ensemble, le gestionnaire de portefeuille prévoit que la volatilité devrait demeurer élevée et persister d'ici à ce que l'inflation amorçe sa descente plus tard cette année.

L'inflation sera l'élément clé de la tendance des taux obligataires pendant le reste de l'année. La BdC et la Fed ont été très agressives dans leurs hausses de taux durant la période, et il s'attend à ce que cela se poursuive au troisième trimestre. Avec une inflation bien supérieure aux cibles, les banques centrales n'ont d'autre choix que de resserrer leur politique monétaire. Ces circonstances pourraient engendrer des fluctuations dans les marchés et des occasions intéressantes d'investissement.

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que la croissance à l'étranger, notamment en Europe, soit plus durement touchée qu'en Amérique du Nord. Les écarts de crédit de sociétés se sont élargis pour refléter un ralentissement important de l'économie, ce qui représente des occasions d'augmenter ou de réduire l'exposition aux titres de sociétés dépendamment si les écarts de crédit s'élargissent ou se resserrent.

Au cours du semestre, l'exposition du fonds aux obligations fédérales et de sociétés a été augmentée, tout en réduisant celle des obligations provinciales et municipales. À la fin du semestre, le portefeuille était sous-pondéré en obligations fédérales, tout en étant surpondéré en obligations municipales et de sociétés. La durée était également légèrement supérieure à celle de l'indice.

Le 30 avril 2022, le comité d'examen indépendant (le « CEI ») du fonds a été réduit à trois membres lorsque Robert Martin a terminé son mandat comme membre du CEI. Le 1 mai 2022, le CEI du fonds a été porté à quatre membres lorsque Line Deslandes a été nommée membre du CEI.

### Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

#### Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

#### Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

## Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Les charges opérationnelles du fonds ne comprennent que les frais et débours directement reliés aux mouvements de portefeuille du fonds, les taxes et impôts qui sont exigibles du fonds ou auxquels il peut être assujéti, ainsi que les coûts d'emprunt, le cas échéant. Le gestionnaire assume tous les autres frais du fonds engagés aux fins d'administration du fonds, incluant la rémunération du fiduciaire, les frais reliés à la tenue de registres, les frais de garde, les frais juridiques, les frais d'audit, les frais associés aux services fournis aux épargnants et le coût de production des rapports et des prospectus.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

## Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

## Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

## Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

## Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

## Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Une partie des frais de gestion payés par le fonds couvre les commissions de suivi annuelles maximales et de vente versées aux courtiers. Le reste des frais de gestion couvre principalement les services de gestion de placement et d'administration générale. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres <sup>†</sup>
Série Investisseurs	1,00 %	50,00 %	50,00 %
Série F	0,60 %	—	100,00 %

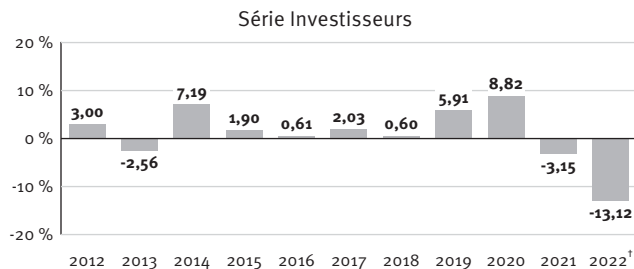
<sup>(†)</sup> Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

## Rendements passés

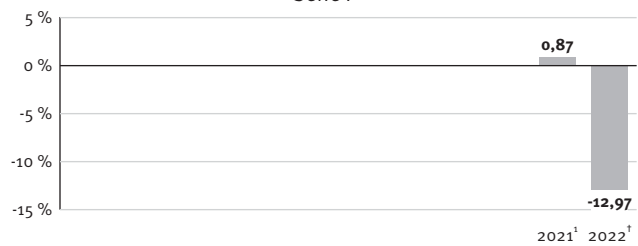
Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

## Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



Série F



<sup>(1)</sup> Rendements pour la période du 22 juin 2021 (début des opérations) au 31 décembre 2021.

<sup>(1)</sup> Rendements pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022.

## Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

### Série Investisseurs

Actif net par part <sup>(1)</sup>		Début des opérations : 19 février 1970				
Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	8,85	9,31	8,83	8,50	8,62	8,65
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>						
Total des revenus	0,12	0,26	0,26	0,27	0,27	0,26
Total des charges	(0,05)	(0,10)	(0,10)	(0,10)	(0,09)	(0,10)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,19)	0,03	0,21	0,12	(0,06)	0,10
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1,12)	(0,51)	0,40	0,22	(0,08)	(0,08)
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	(1,24)	(0,32)	0,77	0,51	0,04	0,18
<b>Distributions (\$)</b>						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,08	0,16	0,16	0,17	0,17	0,16
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	0,01	0,13	—	—	0,04
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,08	0,17	0,29	0,17	0,17	0,20
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	7,61	8,85	9,31	8,83	8,50	8,62

### Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre	2018 31 décembre	2017 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	57 067	94 178	109 843	105 242	108 940	126 617
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	7 503 485	10 639 615	11 797 360	11 917 343	12 810 482	14 687 899
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11	1,11
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,11	1,11	1,11	1,11	1,12	1,12
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	63,69	95,79	127,79	106,48	94,44	172,86
Valeur liquidative par part (\$)	7,61	8,85	9,31	8,83	8,50	8,62

### Série F

Actif net par part <sup>(1)</sup>		Début des opérations : 22 juin 2021	
Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre	
<b>Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	10,02	10,00	
<b>Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)</b>			
Total des revenus	0,14	0,15	
Total des charges	(0,03)	(0,04)	
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,33)	(0,01)	
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(0,39)	(0,11)	
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)<sup>(2)</sup></b>	(0,61)	(0,01)	
<b>Distributions (\$)</b>			
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,08	0,07	
des dividendes	—	—	
des gains en capital	—	—	
remboursement de capital	—	—	
<b>Distributions annuelles totales (\$)<sup>(3)</sup></b>	0,08	0,07	
<b>Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)<sup>(4)</sup></b>	8,64	10,02	

### Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2022 30 juin	2021 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) <sup>(5)</sup>	17 487	145
Nombre de parts en circulation <sup>(6)</sup>	2 025 165	14 483
Ratio des frais de gestion (%) <sup>(6)</sup>	0,68	0,69
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,69	0,70
Ratio des frais d'opérations (%) <sup>(7)</sup>	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) <sup>(8)</sup>	63,69	95,79
Valeur liquidative par part (\$)	8,64	10,02

- <sup>(1)</sup> Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- <sup>(2)</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- <sup>(3)</sup> Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- <sup>(4)</sup> L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- <sup>(5)</sup> Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- <sup>(6)</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable.
- <sup>(7)</sup> Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- <sup>(8)</sup> Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2022

### Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2031	6,9
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2031	5,3
Province de l'Ontario, 5,85 %, échéant le 8 mars 2033	3,2
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	3,1
Gouvernement du Canada, 1,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2030	2,9
Gouvernement du Canada, 0,50 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2030	2,2
Gouvernement du Canada, 5,75 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2033	2,2
Province de l'Ontario, 2,25 %, échéant le 2 décembre 2031	1,4
Royal Office LP Finance, 5,21 %, échéant le 12 novembre 2032	1,3
Gouvernement du Canada, 1,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2027	1,2
Province de l'Ontario, 5,60 %, échéant le 2 juin 2035	1,2
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> juin 2028	1,1
Province de l'Ontario, 3,50 %, échéant le 2 juin 2043	1,1
Province de Québec, 4,25 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2043	1,1
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,90 %, échéant le 15 mars 2031	1,0
Province de l'Ontario, 2,60 %, échéant le 2 juin 2027	1,0
Gouvernement du Canada, 2,00 %, échéant le 1 <sup>er</sup> décembre 2051	0,8
Province de Terre-Neuve, 5,60 %, échéant le 17 octobre 2033	0,8
Province de l'Ontario, 2,90 %, échéant le 2 juin 2028	0,7
TransCanada Pipelines Ltd., 8,05 %, échéant le 17 février 2039	0,7
Ville de Toronto, 3,25 %, échéant le 24 juin 2046	0,7
Commissions Scolaires de l'Ontario, 5,80 %, échéant le 7 novembre 2028	0,6
Financière Sun Life Inc., 2,58 %, échéant le 10 mai 2032	0,6
Province de l'Ontario, 2,80 %, échéant le 2 juin 2048	0,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6
	<u>42,3</u>

Total de la valeur liquidative ..... 74 554 604 \$

### Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes	32,2
Obligations fédérales	28,8
Obligations provinciales	27,6
Obligations municipales	7,1
Obligations américaines	2,9
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,4
Obligations étrangères	0,2
Titres adossés à des actifs	0,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Web au [www.bninvestissements.ca](http://www.bninvestissements.ca).